

Wallis et Futuna : Recensement de la population de 2008

10 % d'habitants en moins depuis 2003

Laure Hadj, Service territorial de la statistique
et des études économiques de Wallis et Futuna

En 2008, 13 445 habitants vivent à Wallis et Futuna. Cet archipel situé à 2 800 kilomètres de la Polynésie française, 2 100 kilomètres de la Nouvelle-Calédonie et 20 000 kilomètres de Paris, est le plus petit territoire français du Pacifique. En cinq ans, la forte émigration et le ralentissement de la natalité ont fait chuter la population de 1 500 personnes. Les nouveaux arrivants sont peu nombreux et la population vieillit. La modernisation de l'habitat se poursuit. Le taux d'emploi reste faible.

Le 21 juillet 2008, 13 445 personnes ont été recensées sur le Territoire des îles Wallis et Futuna. Ce Territoire est composé de cinq unités territoriales : deux circonscriptions administratives à Futuna (Alo et Sigave) et une à Wallis (Uvea) ; cette dernière est elle-même partagée en trois districts (Hihifo, Hahake et Mua) (*carte*). Wallis continue à concentrer plus des deux tiers de la population et cette prédominance est inchangée depuis 1969, date du premier recensement de sa population. Sa géographie est plus propice à l'installation et à l'expansion humaine, au contraire du relief montagneux de Futuna, qui contraint sa population à s'implanter sur le littoral.

Le Territoire a perdu 1 500 habitants en cinq ans, soit 10 % de sa population. Depuis 1969, date du premier recensement, c'est la première fois que la population diminue. Elle atteint le même niveau qu'au recensement de la population de 1990 (*graphique 1*). La population baisse dans toutes les circonscriptions, plus particulièrement dans l'île de Futuna (*tableau 1*), où la circonscription de Sigave est la plus concernée.

À Wallis, la chute de la population est la plus forte à Mua alors qu'Hahake limite sa dépopulation. Ce dernier district regroupe le plus d'habitants avec le village de Mata-Utu

(1 120 personnes) : le siège de l'administration supérieure (la préfecture) et la plupart des administrations dont la Trésorerie générale, mais également le Palais du Roi, l'Assemblée territoriale, le Palais de Justice et les principaux commerces (notamment du secteur alimentaire) y sont implantés.

Une émigration massive

La diminution de la population résulte de la conjugaison de deux facteurs. D'une part, le solde naturel (*définitions*) diminue nettement, mais demeure positif. D'autre part, le déficit migratoire s'aggrave, en raison d'une forte émigration (*graphique 2*).

Deux éléments d'explication peuvent être avancés. Tout d'abord, le système scolaire du Territoire assure l'enseignement jusqu'au lycée. Les jeunes qui souhaitent poursuivre des études supérieures au baccalauréat ou bénéficier de formations complémentaires sont dans l'obligation de partir, en général en Nouvelle-Calédonie ou en métropole. L'élévation du niveau scolaire conduit à davantage de départs.

Deuxième élément d'explication, Wallis et Futuna sont de petites économies insulaires qui peinent à absorber la demande d'emploi, notamment des jeunes et des femmes, compte tenu de l'étroitesse de leurs marchés du travail.

Wallis et Futuna



Source : Insee - STSEE.

Dès le milieu des années 1960, l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie, territoire francophone le plus proche, attire les migrants. Au fil des ans, cette émigration continue a entraîné une installation définitive de Wallisiens et Futuniens sur le sol calédonien. Dès 1989, le nombre de personnes déclarant appartenir à la communauté wallisienne et futunienne en Nouvelle-Calédonie était supérieur à la population du Territoire.

Ces installations définitives permettent de consolider les réseaux de solidarités familiales, communautaires et économiques, favorables aux jeunes générations du Territoire qui souhaitent s'insérer sur le marché de l'emploi calédonien. La métropole est également une destination de migration. Des jeunes y partent pour suivre, notamment, des formations de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) ou encore pour intégrer des métiers de la Défense nationale.

De nombreux départs mais peu d'arrivées

La présence des immigrants demeure faible : 8,5 % des habitants vivaient hors du Territoire en 2003. Presque toute la population (99,6 %) déclare être de nationalité française. Sur l'ensemble des habitants, 84 % sont nés à Wallis et Futuna, 8 % en Nouvelle-Calédonie, 6 % en métropole, dans un département d'outre-mer ou dans une autre collectivité d'outre-mer (Dom-Com) et 2 % à l'étranger.

Parmi les personnes nées en dehors de Wallis et Futuna, 45 % n'y résidaient pas cinq ans auparavant. Ceci s'explique, notamment, par les mutations des personnels de l'administration (la préfecture avec les fonctionnaires de l'État), de l'enseignement et du milieu médical (dispensaires et hôpitaux) qui occupent des postes de deux ans, renouvelables une seule fois.

Une population qui vieillit

La fécondité continue de baisser : en 2008, les femmes ont en moyenne 2 enfants, contre 2,7 en 2003.

Le déficit de la tranche d'âges 20-29 ans, déjà bien marqué en 2003, continue de se creuser cinq ans plus tard (*graphique 3*). Les générations en âge d'être parents quittent le Territoire pour trouver un emploi ou poursuivre leurs études.

La baisse de la natalité et l'émigration des jeunes provoquent un vieillissement de la population : la part des moins de 20 ans s'élève à 41 %, alors que cinq ans plus tôt elle était de 44 %. La part des 60 ans et plus est en nette augmentation : ils représentent 11 % de la population en 2008, contre 7 % en 1996. Ce vieillissement explique l'augmentation du nombre de décès par rapport à la période précédente.

La taille des ménages (*définitions*) diminue : entre 2003 et 2008, elle passe de 4,7 à 4,2 personnes en moyenne par ménage à Wallis, et de 5,1 à 4,7 personnes à Futuna : les jeunes générations cohabitent de moins en moins souvent avec leurs aînés. La part des personnes vivant dans

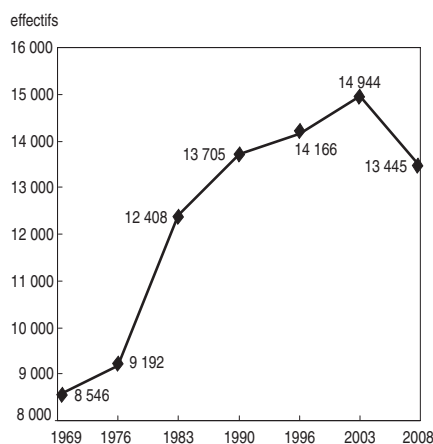
des ménages dits « complexes » (*définitions*) passe de 45 % à 42 % en cinq ans.

Quatre habitants sur dix sont diplômés

La plupart des habitants parlent leur langue d'origine, notamment dans la sphère familiale. La langue d'usage est de souche tongienne à Wallis et samoane à Futuna. Néanmoins, l'ensemble de la population maîtrise le français : 83 % des habitants âgés de 14 ans et plus le maîtrisent à l'oral, même si les proportions diminuent un peu dans la maîtrise de la lecture (80 %) et de la rédaction (78%) sous l'effet de l'émigration des jeunes, mieux formés.

Parmi les habitants âgés de 14 ans et plus, 9 % n'ont jamais été scolarisés, 51 % ont suivi une scolarité sans obtenir de diplôme et 40 % sont titulaires d'un diplôme (68 % pour la Polynésie

① La population de Wallis et Futuna de 1969 à 2008



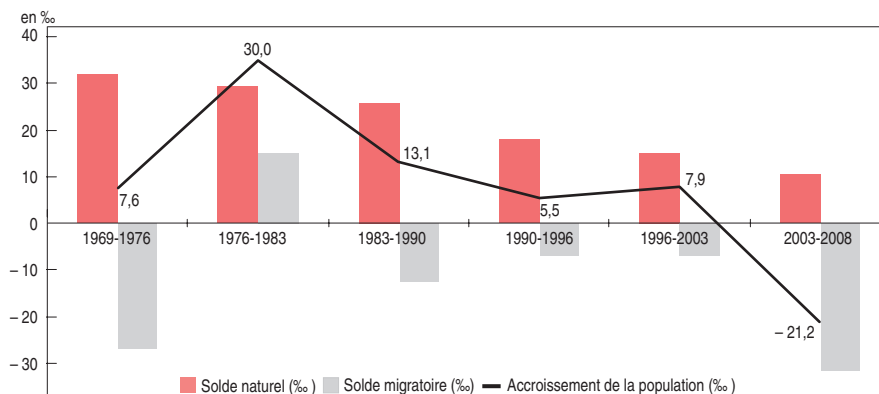
Source : Insee-STSEE, Recensements de la population.

① Population du Territoire par unité administrative

Unité administrative	2003	2008	Variation en % (2003 - 2008)
Circonscription d'Alo	2 993	2 655	- 11,3
Circonscription de Sigave	1 880	1 583	- 15,8
Total Futuna	4 873	4 238	- 13,0
Circonscription d'Uvea :			
District de Hahake	3 950	3 748	- 5,1
District de Hihifo	2 422	2 197	- 9,3
District de Mua	3 699	3 262	- 11,8
Total Wallis	10 071	9 207	- 8,6
Ensemble du Territoire	14 944	13 445	- 10,0

Source : Insee-STSEE, Recensements de la population.

② Composantes de la croissance démographique au cours des périodes intercensitaires



Lecture : sur la période intercensitaire 2003-2008, la population a diminué de 21,2 %. Ceci résulte du solde naturel positif de 10,6 % et de l'émigration qui s'élève à 31,8 %.

Source : Insee-STSEE, Recensements de la population.

française au dernier recensement de 2007). Deux tiers des diplômés ont un diplôme inférieur au baccalauréat. 56 % des titulaires d'un diplôme sont des femmes, mais les femmes diplômées ne sont que 35 % à détenir un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, contre 38 % des hommes diplômés.

Les taux d'activité augmentent

Le taux d'activité (*définitions*) sur le territoire s'établit à 40 % (*tableau 2*). Il passe de 41 % à 44 % entre 2003 et 2008 sur l'île de Wallis alors que celui de Futuna progresse de 23 % à 30 %. Le nombre d'actifs ayant un emploi a augmenté au cours de ces cinq années. La défiscalisation mise en place par les politiques publiques a favorisé l'emploi. Elle permet l'investissement patrimonial et productif afin de développer l'économie locale. Une grande partie des secteurs d'activité en ont bénéficié, en particulier la pêche, l'artisanat, le bâtiment et le commerce alimentaire.

Conséquence pour les deux îles, le nombre de cadres, artisans, commerçants et de chefs d'entreprise a augmenté sur cinq ans. L'un des effets immédiats des créations d'entreprises est la création d'emplois. Le nombre de salariés a progressé dans le secteur du commerce, au profit notamment des femmes qui acquièrent un statut d'employées. Quant aux hommes, le secteur de la construction leur permet d'occuper davantage de postes en tant qu'ouvriers. La part des salariés du secteur privé est ainsi passée de 42 % à 48 % des emplois en cinq ans. Néanmoins, le secteur public

(métiers de l'administration publique et de l'enseignement) demeure très présent : 44 % des emplois en 2008.

La difficulté des jeunes à accéder à l'emploi

Par rapport au recensement de 2003, le nombre de chômeurs (*définitions*) est en diminution sur Wallis mais connaît une nette augmentation à Futuna (+ 57 %). Toutefois, la notion de chômeur doit être interprétée dans le cadre socio-économique du Territoire. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que les habitants peuvent se présenter auprès du Service de l'Inspection du travail et des Affaires sociales (Sitas) pour s'inscrire en tant que demandeurs d'emploi afin de bénéficier des offres d'emploi du marché local. Cette pratique rentre progressivement dans les habitudes même s'il n'y a aucune obligation d'inscription, notamment pour bénéficier d'une formation professionnelle, et qu'aucun dispositif d'indemnisation n'existe.

De plus, la plupart des Wallisiens et Futuniens en âge de travailler ont une activité de type traditionnel, tournée en général vers l'autoconsommation, ou une activité temporaire, rémunérée mais non déclarée. Ces conditions amènent souvent ces personnes à se décrire comme des personnes au foyer ou des inactifs, dans les enquêtes ou lors du recensement. Ces situations déclarées (inactifs ou au foyer) expliquent en partie que le taux d'emploi (*définitions*) reste faible : 45 % à Wallis, 28 % à Futuna, contre 63 % sur l'ensemble métropole et Dom.

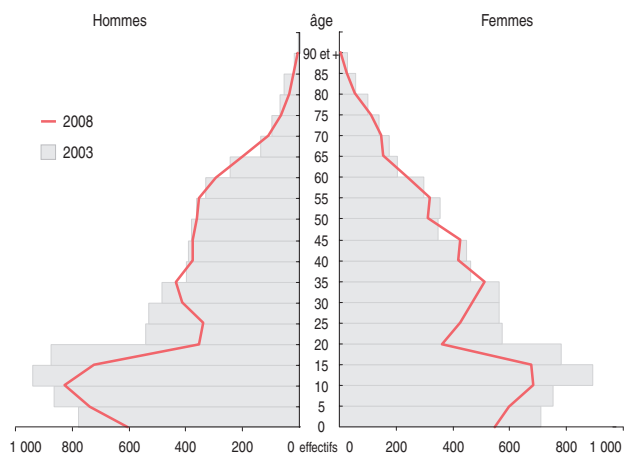
Au contraire, une personne qui déclare rechercher un emploi souhaite se positionner par rapport au marché économique formel. Elle désire accéder à une activité salariée accompagnée du statut et des conditions d'embauche correspondantes.

Dans ce contexte, les 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage. Malgré les difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, les jeunes aspirent à accéder à l'emploi « moderne » (*tableau 2*). Le taux de chômage (*définitions*) des hommes futuniens est plus important que celui des femmes qui ont certainement davantage conservé l'habitude de se déclarer inactives ou personnes au foyer.

Le logement : l'arrivée de l'ordinateur et d'internet

Plus des deux tiers des ménages sont propriétaires de leur logement. Les habitations sur Wallis et Futuna sont à 85 % des maisons individuelles modernes, et à 13 % des faïe (cases traditionnelles). Pour les 2 % restants, il s'agit de fermes agricoles, d'immeubles collectifs et d'ensembles composés de plusieurs bâtiments. 60 % des faïe sont à Futuna, qui ne regroupe pourtant qu'un peu moins du tiers des logements. Ce maintien de l'habitat traditionnel à Futuna explique en grande part les différences dans l'utilisation des matériaux de construction entre les deux îles. Plus de 90 % des habitations wallisiennes sont composées de murs en parpaings, de toits en tôle et de sols en béton. À Futuna, même si plus de 90 % des murs sont en

③ Pyramides des âges de Wallis et Futuna en 2003 et 2008



Source : Insee-STSEE, Recensements de la population.

② Taux d'activité et taux de chômage, par sexe et âge en 2008

	Taux d'activité (%)			Taux de chômage (%)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Futuna	37,0	23,9	30,2	22,1	15,7	19,5
15-24 ans	18,7	13,1	15,9	60,0	50,0	56,0
25-49 ans	55,6	34,1	44,1	16,2	10,4	13,8
50 ans et +	5,3	2,5	3,9	0,0	0,0	0,0
Wallis	50,6	38,4	44,3	11,0	10,7	10,8
15-24 ans	7,3	23,3	25,3	38,4	37,4	37,9
25-49 ans	72,3	53,2	62,2	6,7	6,2	6,5
50 ans et +	8,9	4,8	6,7	0,0	0,0	0,0
Ensemble	46,5	34,0	40,0	13,7	11,7	12,8
15-24 ans	24,5	20,2	22,3	43,8	39,9	42,0
25-49 ans	67,4	47,4	56,8	9,0	7,1	8,2
50 ans et +	7,8	4,1	5,9	0,0	0,0	0,0

Source : Insee-STSEE, Recensement de la population de 2008.

Récapitulatif des indicateurs démographiques

Indicateur	Période	Unité	Ensemble	Wallis	Futuna	Polynésie française (2007)
Population	2008	Effectifs	13 445	9 207	4 238	259 706
Superficie		Km ²	142	78	64*	3 521
Densité	2008	Habitant/km ²	94,7	118,0	66,2	73,8
Taux de croissance annuel moyen	2003-2008	%	- 2,1	- 1,8	- 2,8	1,2**
Âge médian	2008	Années	28,0	28,9	25,8	27
Nombre de ménages	2008	Effectifs	3 100	2202	898	65 007
Taille moyenne des ménages	2008	Pers./ménage	4,3	4,2	4,7	3,8
Taux de mortalité	2008	‰	5,4	-	-	4,8
Taux de natalité	2008	‰	16,0	-	-	17,1
Taux net de migration***	2008	‰	- 31,8	-	-	- 0,1
Taux de mortalité infantile	2005-2008	‰	5,2	-	-	6,8
Indice conjoncturel de fécondité***	2008	Enfant/femme	2,0	-	-	2,1
Espérance de vie à la naissance	2005-2008	Années	74,3	-	-	74,3

* dont Alofi = 17,8 km².

** pour la période 2002-2007.

*** voir définitions.

Source : Insee-STSEE, Recensements de la population.

parpaings, 23 % des toits sont toujours confectionnés en végétaux et 11 % des sols demeurent en terre battue.

Comme en 2003, la quasi-totalité des constructions du Territoire est raccordée au réseau général d'électricité. Mais les habitations de Futuna sont moins nombreuses que celles de Wallis à avoir l'eau courante, à disposer de WC à l'intérieur du logement et à être équipées en électroménager.

Le téléphone est le moyen de télécommunication le plus répandu sur les deux îles (55 % des ménages sont équipés) suivi de l'abonnement satellite (42 %). À Futuna, 19 % des ménages disposent d'un ordinateur, contre 35 % des ménages wallisiens. 12 % des ménages à Futuna et 22 % à Wallis sont connectés à internet. La mise en place du réseau ADSL sur le Territoire a été réalisée en 2007.

La voiture se banalise toujours plus. Le taux d'équipement des ménages wallisiens (66 %) reste très supérieur à celui des ménages futuniens (41 %), même si ces derniers connaissent une progression de dix points depuis 2003.

Sources

Les données de l'article sont issues du **Recensement général de la population du Territoire des îles Wallis et Futuna**, réalisé du 21 juillet au 16 août 2008. Les données de l'état civil des trois circonscriptions sont saisies par le Service territorial de la statistique et des études économique (STSEE) de Wallis et Futuna.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Un **ménage** est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Un **ménage complexe** est composé d'au moins deux familles ou d'une famille avec au moins une personne isolée (ménage de plusieurs noyaux).

Le **taux d'activité** est le rapport du nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs au sens du recensement) à la population totale âgée de 15 ans ou plus.

Est considérée comme **chômeur**, au sens du recensement de Wallis et Futuna, toute personne ayant déclaré être sans travail durant la semaine précédant l'enquête, en recherche effective de travail et immédiatement disponible pour occuper un emploi s'il se présente. La personne peut être inscrite ou non au Service de l'Inspection du travail et des Affaires sociales (Sitas).

Le **taux d'emploi** est le rapport du nombre de personnes ayant un emploi au nombre total des personnes en âge de travailler (généralement définies, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans).

Le **taux de chômage**, au sens de ce recensement, est le rapport du nombre de chômeurs (au sens du recensement) à la population active totale.

Le **taux net de migration** est égal au taux d'accroissement de la population diminué du taux d'accroissement naturel (naissances moins décès).

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Bibliographie

Buffière B., « Recensement de la population à Wallis et Futuna : 14 944 habitants au 22 juillet 2003 », *Insee Première* n° 1013, avril 2005.

Buffière B., « Recensement général de la population et des logements du Territoire des îles de Wallis et Futuna (22 juillet 2003) », *Insee Résultats - Société* n° 47, décembre 2005.

« Recensement général de la population du Territoire de îles de Wallis et Futuna (21 juillet 2008) », *Insee Résultats - Société* n° 97, juillet 2009.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 5
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : C. K., A. Z.
Code Sage IP091251
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

